

Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°: 1328C0128

Dossier AAUC/CTC N°: 13041

Maître d'ouvrage - raison sociale	SARL OLZO MARE
Adresse	Lieu dit Strutta, 20 217 St Florent
CODE NAF	552 C
SIRET	441 846 854 000 020
Responsable Légal	M. BAREGNHI Renzo (gérant)
Opération	Installation de trois systèmes de production d'eau chaude solaire pour alimenter 3 appartements
Lieu de réalisation	St Florent
Date prévisionnelle de réalisation	4ième trimestre 2013
CPER 2014-2020	ProDEME (ADEME/CTC)
Dossier instruit par l'AAUC dans le cadre du PO FEDER	non
Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle	non
Instructeurs :	
ADEME : BOLLINI Virginie	AAUC/CTC : MARIANI Christian
Gestionnaires :	
ADEME : CASAMATTA Marie-Christine	AAUC/CTC : ROCCA SERRA Muriel

ADEME		AAUC / CTC	
Date de la demande	24/06/2013	Date de la demande	20/06/2013
Date de réception	15/07/2013	Date de réception de la demande	03/07/2014
Date d'accusé de réception	19/07/2013	Date AR du dossier complet	

Date du Comité de Gestion	
----------------------------------	--

MAITRE D'OUVRAGE

Type de maître d'ouvrage	Privé
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	Petite
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	Assujetti (TVA récupérée)
Financement	Autofinancement

CADRE DE L'OPERATION

Secteur	Concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	Régime cadre exempté de notification X63/2008

MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS

ADEME	Avis favorable. Cette opération répond aux objectifs du PRODEME (fiche 3 : Solaire thermique). Ce projet participera à la politique de développement des énergies renouvelables et permettra d'éviter l'émission de 4,7 tonnes équivalent CO2 chaque année dans l'atmosphère.
CTC / AAUC	Avis favorable, cet investissement permettra de substituer de l'énergie électrique par de l'énergie solaire. A ce titre il participe aussi bien aux objectifs du SRCAE que de la convention PRODEME.

ANNEXE 1 - TECHNIQUE

Décision N°1328C0128

Dossier PRODEME N°13041

Contexte :	La SARL Olzo Mare souhaite mettre en place des capteurs solaires thermiques afin de participer à l'alimentation en eau chaude sanitaire des trois appartements qu'elle loue.
-------------------	--

Lieu de réalisation :	St Florent (Haute Corse)
------------------------------	--------------------------

Description technique de l'opération :	<p>Fourniture et pose d'un système de production d'eau chaude sanitaire solaire pour le chauffage 3 appartements. Elle est composée de 3 systèmes monoblocs de 300 litres chacun.</p> <p>Energie substituée : 5877 kWh pour 12 m² de capteurs installés</p>
---	--

Indicateurs	ENR : Production énergie finale (kWh/an)	MDE : Energie finale économisée (kWh/an)	Emissions teqCO2/an	Energie primaire économisée (tpe/an)	Energie primaire économisée (tep/an)
	5 877	SO	4,75	1,51	1,44
Hypothèses	<p>1MWh électrique substitué/produit équivaut à 0,765 teqCO₂, 0,243 tpe, 0,232 tep</p> <p>1MWh gaz substitué équivaut à 0,223teqCO₂, 0,0862 tep (remarque si Gaz réseau + 10% pertes)</p> <p>1MWh fioul substitué équivaut à 0,273teqCO₂,0,086 tep</p> <p>teqCO₂ : tonne équivalent CO₂; tpe : tonne pétrole évitée; tep : tonne équivalent pétrole (Convention)</p>				

Contenu du rapport final	<p>Rapport d'exécution Photo de l'installation Fiche technique de l'installation Factures acquittées et justificatifs de paiement</p> <p>Le rapport final d'exécution devra parvenir au financeur au moins 45 jours avant la fin d'exécution de la décision.</p>
---------------------------------	--

ANNEXE 2 - Economique

Décision N°1328C0128
Dossier PRODEME N°13041

Cette opération devrait être rattachée au partenariat mis en oeuvre entre la Collectivité Territoriale de Corse et l'ADEME dans le cadre du Programme de Développement des Energies renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie 2014 (PRODEME).

1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles

	Coût (€HT)	Dépenses éligibles à justifier (€HT)
Postes		
Fourniture et pose de 3 systèmes de préparation d'eau chaude solaire de 300 litres, ainsi que de 12 m ² de capteurs solaires thermiques	13 888,89	13 888,89
TOTAL	13 888,89	13 888,89

2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

Cette aide ne pourra pas être cumulée avec les Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Le bénéficiaire est assujéti à la TVA.

2.1 - Détermination du coût admissible (assiette) pour tous les postes

Cette opération relève du secteur concurrentiel. Le coût admissible pour le calcul de l'aide correspond au surinvestissement de l'installation solaire par rapport à un investissement de référence, en l'occurrence des ballons de préparation électrique.

L'aide s'inscrit dans le régime cadre exempté X63/2008, relatif aux aides pour la protection de l'environnement.

▶ Dépenses éligibles à justifier :		13 888,89 €
▶ Investissement de référence (ballons électriques selon devis) :	-	1 830,00 €
Soit un montant de :	=	12 058,89 €

--▶ Par conséquent, le coût admissible est de : **12 058,89 €**

2.2 - Détermination du montant de l'aide

Modalités de calcul	Total des coûts admissibles	12 058,89 €
	Taux de subvention	65,00%
	Aide publique maximale	7 838,28 €

3 - Plan de financement prévisionnel

• Sur le coût total :

CTC / AAUC	7 838,28 €	56,44%
Bénéficiaire	6 050,61 €	43,56%
TOTAL	13 888,89 €	100,00%

CTC / AAUC	7 838,28 €	65,00%
Bénéficiaire	4 220,61 €	35,00%
TOTAL	12 058,89 €	100,00%